

# ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'AIN

## Des animations toute l'année !



Une nouvelle fois, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2023.

La 8<sup>e</sup> édition du calendrier des animations nature de l'Ain rassemble cette année plus d'une centaine d'événements organisés par près de 40 associations et collectivités locales. Une nouvelle carte touristique des sites naturels 2023 accompagne ce calendrier.



### Un lancement sous l'égide de la Journée mondiale des zones humides

Tous les ans, le 2 février se déroule la Journée mondiale des zones humides, date anniversaire de la signature de la convention internationale sur les zones humides (Convention de RAMSAR, 1971). A cette occasion, en France et à l'international, des animations sont proposées durant le mois de février pour découvrir ces milieux entre terre et eau. Dans l'Ain, la politique départementale des espaces naturels sensibles (ENS) est intimement liée aux zones humides : plus de 3 ENS sur 4 ont des caractéristiques de zones humides (marais, tourbières, prairies humides, lînes...).

Ces milieux naturels sont de formidables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle clé dans la préservation de la qualité de l'eau et la régulation du climat. À l'image du label d'excellence « rivières sauvages », les zones humides d'exception peuvent bénéficier d'une reconnaissance internationale par le label RAMSAR. Dans l'Ain, plusieurs sites naturels sont à la hauteur de ce label. En synergie avec les objectifs du « Plan Nature et Biodiversité », le Département de l'Ain s'est engagé pour accompagner la labellisation RAMSAR des zones humides les plus emblématiques de son territoire. Plusieurs territoires dont la Dombes, le marais de Lavours et les marais et tourbières des montagnes du Bugey sont engagés dans la démarche d'obtention de cette prestigieuse reconnaissance.

### Une centaine d'animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel du département de l'Ain.

De nombreux événements sont proposés avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : observations de nuit, randonnées, rencontres avec des animaux...

Les animations sont répertoriées par territoires : Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtière- Plaine de l'Ain / Haut Bugey/ Bugey sud – Valromey / Pays de Gex – Valserine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes.

Dans l'Ain, 38 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers et des parcours d'interprétation conçus pour accompagner la découverte du lieu en autonomie.



## La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Ain



Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés : alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent diverses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles. Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles. La mise en œuvre du « Plan Nature et Biodiversité » a déjà permis la labellisation de près de 40 sites en ENS, leur ouverture au public ainsi que la promotion des sports de nature. Dans l'Ain, les ENS recouvrent plus de 13 000 hectares, soit environ 2% de la surface départementale.

**Plus d'infos :** <https://patrimoines.ain.fr>

### Un réseau actif dans l'Ain

Une quarantaine d'associations et collectivités locales s'investissent pour la gestion des espaces naturels et/ou l'organisation d'animations à la découverte du patrimoine naturel. C'est le cas notamment du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) qui gère plus de 85 sites avec plus de 100 collectivités engagées à ses côtés dans le seul département de l'Ain. Chaque année, environ 2 000 enfants ou adultes bénéficient d'une animation du CEN.

**Plus d'infos :** [www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)

### Où trouver le calendrier des animations ?

→ dans tous les offices de tourisme de l'Ain

→ CEN Rhône-Alpes-Antenne de l'Ain :

tél. 07 88 12 51 79

[animation01@cen-rhonealpes.fr](mailto:animation01@cen-rhonealpes.fr)

→ Département de l'Ain :

[direction.environnement@ain.fr](mailto:direction.environnement@ain.fr)

→ En ligne sur : [www.ain.fr](http://www.ain.fr)

[www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)

<https://patrimoines.ain.fr>



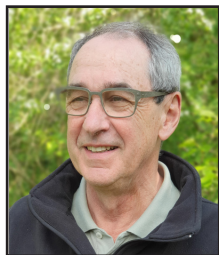
### Rédition de la carte touristique des sites naturels pour découvrir ou redécouvrir 47 espaces naturels accessibles au public

Quelques nouveautés en 2023 : un jeu interactif Explor'Game sur les Dunes des Charmes, un nouvel observatoire ornithologique à l'Etang du Grand Birieux, un sentier de découverte « sur les traces des carrières » sur la commune de Marchamp. Les Gorges de l'Oignin, labellisées Espace Naturel Sensible, ont rejoint cette nouvelle édition de la carte touristique.



« Aujourd'hui, à l'appui de notre politique Espaces Naturels Sensibles, le Département de l'Ain célèbre la réconciliation de l'homme avec son milieu, ponctuée de prévention, de respect des espaces naturels et de vigilance à leurs égards. Et notre plan Nature et Biodiversité vise à préserver notre patrimoine naturel grâce à la gestion, la restauration et la mise en valeur de sites naturels remarquables. Aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, 40 associations et collectivités locales aindi-noises se mobilisent pour proposer, tout au long de l'année, des animations, pour que l'homme apprenne à respecter la nature. »

**Marie-Christine Chapel**, Vice-présidente du Département de l'Ain, déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture



« Pour le CEN Rhône-Alpes, proposer des animations sur des espaces naturels permet de fédérer les citoyens de chaque territoire autour des services rendus par la nature et susciter en eux l'envie de s'engager et les moyens de la préserver. »

**Jean-Yves Chetaille**, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes

### CONTACTS PRESSE

• **Conseil départemental de l'Ain - Céline Moyne-Bressand**

tél. 04 74 32 33 44 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)

• **CEN Rhône-Alpes - Pascal Faverot, chargé de projets communication**

tél. 04 72 31 84 50 • [pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr](mailto:pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr)